ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade Année 2024

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX

pour l'accès au GRADE de adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Le Maire de TALUS-ST PRIX

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
M. GAUTHROT JEAN- MARIE	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables: 1

Nombres d'hommes: 1

Nombre de femmes: 0

Total promus: 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes: 0

Fait à Talu Sout Prix le 3 decembre 2024.

Le Maire (ou le Président)

DIDIER POUPINEL DESCAMBRES

LE MAIRE